## Des profils professionnels en mutation:

## diversification des fonctions, éclatement des statuts?

## par Claudine Belayche

uand nous avons préparé ce préséminaire, introductif au thème général du congrès, et traitant plus particulièrement des « ressources humaines » comme il est convenu de le dire maintenant, nous avons souhaité échapper au sujet régulièrement traité: formation, statuts. Non que les problèmes soient réglés, loin de là, nous sommes toujours et encore très insatisfaits des statuts actuels et des formations offertes. Mais nous souhaitions cette année. au-delà de ces questions évoquées en d'autres lieux, aborder le thème différemment : de façon transversale, en essayant de voir comment dans d'autres fonctions, ou d'autres métiers, on abordait la question, ou comment dans notre métier, on avait abordé des changements importants, en essayant de les dominer, d'en être les participants actifs, plutôt que réactifs.

Les intervenants qui sont avec nous cet après-midi, et je les en remercie, ont accepté ce défi. La question que nous essaierons de traiter sera donc : dans les bibliothèques aujourd'hui, que faire pour intégrer des fonctions transversales dans un organigramme ? que faire pour intégrer des actions partenariales avec des projets qui sortent de la gestion traditionnelle d'un établissement? Comment engager une équipe dans les mutations nécessaires à un nouveau projet de service?

Pour ce faire, nous avons pensé que des acteurs totalement étrangers à notre profession pourraient nous éclairer, en tirant l'expérience d'autres fonctions. C'est pourquoi nous avons demandé à M. Philippe Mouton et Mme Élisabeth Dugué de nous présenter une synthèse d'une étude faite sur les chefs de projet de développement social urbain: un nouveau « métier », ou plutôt de nouvelles fonctions qui se sont développées dans des structures en création, en expérimentation, parallèlement à la fonction publique (territoriale ou d'État)... Bref, des agents d'un type entièrement nouveau que, cinq ans après, des chercheurs ont tenté d'observer et sur lesquels peuvent être tirées quelques conclusions.

Bertrand Calenge est l'auteur d'une autre « expérience » : former les membres d'un nouveau « corps » de la fonction publique de l'État, les bibliothécaires, corps créé statutairement en 1991, et dont l'Institut de formation des bibliothécaires a dû imaginer la formation initiale, sans toujours savoir quelles seraient leurs

affectations et leurs missions dans les établissements.

Enfin, vous sera présenté un exemple de « mission d'accompagnement au changement », à la bibliothèque départementale de l'Essonne, réalisé par l'équipe de la bibliothèque avec la collaboration d'un consultant en ressources humaines, M. Dominique Meier, qui a bien voulu être avec nous cet après-midi pour relater cette mission en compagnie du conservateur de la bibliothèque, Jacqueline Lévy-Bénichou.

Ces intervenants lancent des pistes de réflexion et nous invitent au débat, que nous ouvrirons dans un deuxième temps. M. Dominique Arot, secrétaire général du Conseil supérieur des bibliothèques, a bien voulu accepter d'être le témoin actif de cet après-midi et d'en faire une synthèse qui sera lue en séance plénière demain. Je l'en remercie tout particulièrement, car l'exercice est fort difficile.

La parole est à nos premiers intervenants, monsieur Philippe Mouton, de l'Observatoire de la fonction publique territoriale, et madame Élisabeth Dugué, chercheur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).